

# Communiqué

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**CNW CODE 01**

## **LES GOUVERNEMENTS DU CANADA ET DU QUÉBEC ANNONCENT UN FINANCEMENT CONJOINT DE 217 MILLIONS DE DOLLARS POUR DES AMÉLIORATIONS ROUTIÈRES**

**MONTRÉAL, le 29 août 2003** – Le ministre des Transports M. David Collenette, et le ministre des Transports du Québec, M. Yvon Marcoux ont signé aujourd’hui, dans le cadre du Programme stratégique d’infrastructures routières, une entente prévoyant des investissements de l’ordre de 217 millions de dollars pour le réseau routier québécois entre 2003 et 2006.

Cette entente s’inscrit dans le cadre du Programme stratégique d’infrastructures routières de 600 millions de dollars.

« Cette entente est un excellent exemple de coopération entre les gouvernements du Canada et du Québec », a déclaré M. Collenette. « La contribution fédérale de 108,5 millions de dollars témoigne de notre détermination à accroître la sécurité et à améliorer l’état général des routes de la province. »

« Je suis heureux que ces sommes, disponibles depuis un bon moment, puissent enfin être utilisées. Elles serviront au maintien de nos actifs, à l’amélioration de nos infrastructures routières stratégiques, à la sécurité des usagers de la route et au développement économique du Québec », a mentionné M. Marcoux.

Outre la signature de cette entente, les ministres ont annoncé neuf projets dans cinq régions. Ces projets accroîtront la capacité des routes et la sécurité des automobilistes à travers le Québec. Une somme de 53 millions de dollars servira à apporter des améliorations à la route 185, une composante importante de la route transcanadienne reliant le Québec au Canada atlantique. Des travaux d’améliorations de l’ordre de 27,6 millions de dollars seront aussi effectués sur des ponts de l’autoroute 20 dans la région de Québec en vue de réduire la congestion routière. Enfin, dans la région de Montréal, une autre tranche de 148,4 millions de dollars permettra de procéder à des travaux aux autoroutes 10, 15 et 40. Le financement de ces projets dépend des résultats des évaluations environnementales requises.

Pour plus de renseignements on trouvera ci-joint un document en annexe.

**Personnes-ressources** : Amy Butcher  
Attachée de presse  
Cabinet du ministre Collenette  
Tél. : (613) 991-0700

Isabelle Merizzi  
Attachée de presse  
Cabinet du ministre des Transports  
Tél. : (418) 643-6980

**Renseignements** : Josée Séguin  
Conseillère en communication  
Ministère des transports du Québec  
Tél. : (514) 873-2321

## ANNEXE

### Programme stratégique d'infrastructures routières (PSIR) Volet construction routière Liste des projets

#### **Autoroute 10**

Réaménagement de l'échangeur Taschereau, Longueuil	46,4 M\$
--	----------

#### **Autoroute 15**

Reconstruction de l'autoroute, Boisbriand	17,5 M\$
Réfection du tunnel Notre-Dame-de-Grâce, Montréal	8 M\$

#### **Autoroute 20**

Élargissement des ponts enjambant la rivière Chaudière, Lévis	27,6 M\$
---	----------

#### **Autoroute 40**

Reconstruction de la chaussée, direction est, Montréal	22,5 M\$
Reconstruction de la chaussée, direction ouest, Montréal	35 M\$
Réaménagement du rond-point de l'Acadie, Montréal	19 M\$

#### **Route 185**

Élargissement de la route à quatre voies divisées, de Rivière-du-Loup à Saint-Antonin	30 M\$
Élargissement de la route à quatre voies divisées, Dégelis	23 M\$

<b>TOTAL*</b>	<b>229 M\$</b>
---------------	----------------

\* Ce total représente le coût des travaux qui seront effectués au cours des trois prochaines années dans le cadre de la présente entente. De ce montant, 217 millions de dollars seront partagés également entre les gouvernements du Canada et du Québec, à compter de la date de signature de l'entente, conformément aux modalités de répartition de l'enveloppe fédérale entre les provinces. Ainsi, le Programme stratégique d'infrastructures routières réserve au Québec un montant de 108,5 millions de dollars.